



QUELQUES CHIFFRES

Le CTIFL contrôle des plants mycorhizés depuis 1988

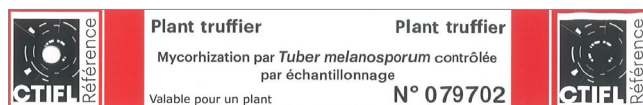
■ Plants inoculés par *Tuber melanosporum*

Environ 217 000 plants contrôlés et 127 000 plants étiquetés par an

■ Plants inoculés par *Tuber uncinatum*

Environ 43 000 plants contrôlés et 31 000 plants étiquetés par an

Une douzaine de pépiniéristes contrôlés en France



Étiquette d'un plant mycorhizé avec *Tuber melanosporum*

CONTACTS

CONTRÔLE

Contrôleurs

CTIFL Balandran (30)
Stéphane Bartoli
stephane.bartoli@ctifl.fr
Tél : 06 31 33 50 04

CTIFL Lanxade (24)
Denis Berranger
denis.berranger@ctifl.fr
Tél : 06 07 53 98 45

Thibaut Olivares
thibaut.olivares@ctifl.fr
Tél : 06 66 70 50 32

François Perdigal
francois.perdigal@ctifl.fr
Tél : 06 62 95 99 61

INFORMATION TRUFFICULTEURS

La Fédération Française des Trufficulteurs

2 rue Joseph Lacroix - 30700 Uzès Tél : 02 33 28 64 46
fft@fft-tuber.org - Site : www.fft-truffles.fr

LE CONTRÔLE DE LA PRODUCTION DE PLANTS TRUFFIERS MYCORHIZÉS

En achetant un plant truffier contrôlé par échantillonnage, vous avez l'assurance qu'il ait un bon niveau de mycorhization, ainsi qu'une pureté de mycorhization. Les pépiniéristes agréés au contrôle CTIFL commercialisent des plants de qualité reconnue qui augmentent vos chances de récolte.* Les contrôles sont réalisés, selon un cahier des charges établi par 4 techniciens du CTIFL de manière totalement indépendante et impartiale.

De nombreuses plantations montrent la supériorité des plants mycorhizés contrôlés par rapport aux plants non contrôlés vis-à-vis de l'entrée en production (précocité et pourcentage d'arbres producteurs). Source : J-M Ricard, *La truffe : guide technique de trufficulture*, 2003, CTIFL.

Pépiniériste proche de chez vous
(Mettre tampon ou carte de visite)

Retrouvez la liste des pépiniéristes producteurs de
plants truffiers contrôlés mycorhizés par le CTIFL
proche de chez vous sur www.ctifl, rubrique Espace
professionnels/Certification

CONTRÔLE DES PLANTS MYCORHIZÉS

1. CONTRÔLE DES TRUFFES

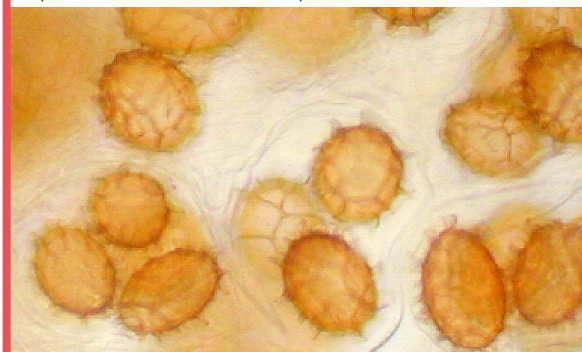
Les pépiniéristes inoculent leurs plants avec des truffes conformes au contrôle. Toutes les truffes sont examinées individuellement afin de vérifier si l'espèce proposée est réellement celle que le pépiniériste désire. Pour déterminer l'espèce de la truffe, nous nous basons sur l'observation des spores au microscope. *Tuber melanosporum* et *Tuber uncinatum* sont les espèces les plus fréquemment contrôlées. L'examen nous renseigne également sur la quantité de spores et leur maturité.



Contrôle des truffes pour inoculation au laboratoire du CTIFL - Centre de Balandran



Spores de *Tuber melanosporum*



Spores de *Tuber uncinatum*

2. CONTRÔLE DES PLANTS

Les plants à contrôler sont regroupés en lots par les pépiniéristes. Le contrôle se fait par échantillonnage sur des plants de un ou deux ans. Nous regardons les racines de chaque plant à la loupe binoculaire. Nous notons la quantité de mycorhizes présentes (échelle de 0 à 5), leur répartition sur le plant, et détectons d'éventuelles contaminations par des champignons mycorhiziens étrangers pouvant concurrencer la production de truffes.

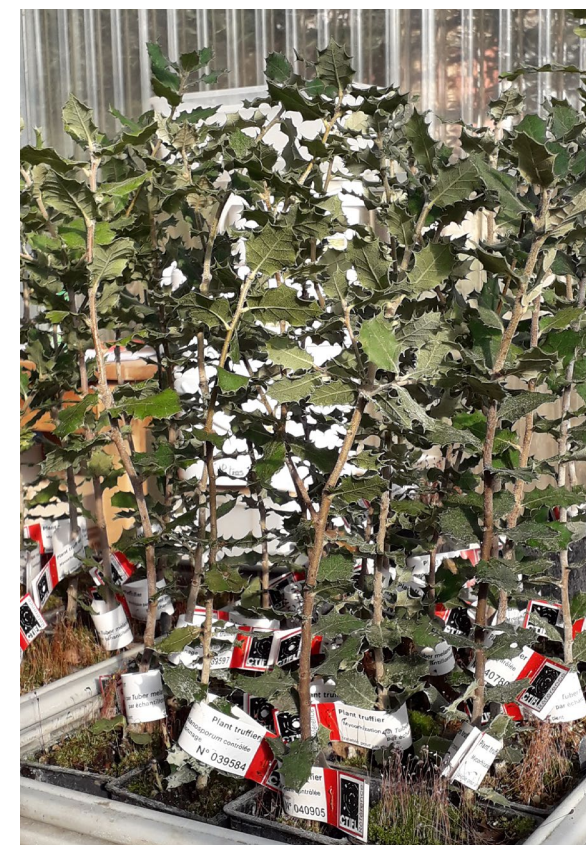
Les lots de plants bien mycorhizés et respectant des normes de taille et de diamètre au collet sont acceptés. Seuls les plants des lots conformes sont étiquetés et peuvent être vendus comme plants truffiers.



Mycorhizes de *Tuber melanosporum*

3. VOTRE GARANTIE : UNE ÉTIQUETTE INDIVIDUELLE

Chaque plant accepté est étiqueté individuellement avant sa commercialisation. Des étiquettes de différentes couleurs indiquent l'espèce de truffes avec laquelle le plant a été inoculé. L'inscription « Plants mycorhizés contrôlés faisant l'objet d'un étiquetage avec numéro individuel » est présente sur tout document accompagnant la vente des plants de la marque « CTIFL Référence® ».



Plants étiquetés